



APPEL A PROJET

Animation et gestion de RENOVO,
événement de la Transition énergétique pour les particuliers et les entreprises
du territoire de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise

Commanditaire :

Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise

Rue des Chevries, Immeuble Autoneum

78410 AUBERGENVILLE

Table des matières

Table des matières	2
Article 1 Objet et étendue de l'appel à projet	3
1.1 Contexte.....	3
1.2 RENOV&O	3
1.3 Objet de l'Appel à Projet	4
1.4 Les porteurs des dispositifs et animations	5
1.5 Attendus de l'Appel à Projet.	5
1.6 Format de l'événement	6
1.7 Financement du projet.....	7
1.8 Durée du partenariat.....	7
1.9 Périmètre géographique	7
1.10 Rôle du partenaire	8
1.10.1 Communication.....	8
1.10.2 Prestation.....	8
1.10.3 Service aux habitants	9
1.10.4 Comptabilité.....	9
1.11 Rôle de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise	9
Article 2 Renseignements et documents à fournir à l'appui de la candidature	9
Article 3 Jugement et délai de validité des candidatures	10
Article 4 Transmission des candidatures.....	10
Article 5 Prescriptions minimales de la proposition	10
Article 6 Déroulé de la procédure	10

Article 1 Objet et étendue de l'appel à projet

1.1 Contexte

Dans le cadre de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise s'est engagée à réduire de trente-six pour cent (36%) la consommation d'énergie sur le territoire, de dix-huit pour cent (18%) la facture énergétique des secteurs résidentiels et tertiaires, et de soixante-quatre pour cent (64%) les émissions de gaz à effet de serre. Le premier axe de ce document est, pour rappel, de promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments.

En tant qu'EPCI, la Communauté Urbaine est responsable de la mise en œuvre locale de la stratégie de rénovation de l'habitat et des initiatives en matière d'énergie. Dans ce cadre, elle a lancé le programme RENOVO, une marque événementiel destinée à informer les habitants, les entreprises et les élus sur les dispositifs existants, à partager les solutions disponibles sur le territoire et à encourager la rénovation énergétique des bâtiments.

Pour renforcer cette dynamique et accroître la visibilité et l'impact des dispositifs et structures dédiés à ces enjeux, la Communauté Urbaine lance cet Appel à Projet (AAP). L'objectif est de développer et animer l'événement RENOVO, en mettant en lumière les acteurs, les animations et les dispositifs de la transition énergétique présents sur le territoire. Cet AAP vise à sensibiliser les habitants et les professionnels à l'importance de la rénovation énergétique des bâtiments, contribuant ainsi à la réalisation des objectifs du PCAET.

1.2 RENOVO

RENOVO est un programme de communication et d'événementiel concernant la transition énergétique, et particulièrement la rénovation énergétique des bâtiments, sur le territoire GPS&O. Il est composé d'événements/temps forts sur l'ensemble du territoire.

RENOVO a pour objectif de :

1. Mettre en avant les dispositifs présents sur le territoire ;
2. Partager une culture de la transition énergétique ;
3. Faire connaître au plus grand nombre les acteurs qui portent ce sujet ;
4. Fédérer les acteurs pour agir collectivement pour l'intérêt des habitants et assurer un parcours habitant lisible et compréhensible ;
5. Proposer des animations, pédagogiques et ludiques, à l'attention des habitants et entreprises de la CU.

L'événement doit s'articuler autour des quatre valeurs :

- Le PARTAGE des informations et savoirs ;
- L'ECOUTE des habitants du territoire et de leurs interrogations pour mieux y répondre mais aussi s'améliorer soit même dans l'évolution des besoins et des questions de la population ;
- La CONVIVIALITÉ qui permet un dialogue constructif, une expression libre et transparente, des échanges réciproques dans la tolérance et la bienveillance.
- La RESPONSABILITÉ de la qualité de l'information donnée et des orientations fournies.

GPS&O souhaite, a minima, deux temps dans l'année en début de saisons estivales, mai-juin, et hivernales, novembre. Le candidat pourra proposer, au-delà de ces 2 temps, tout élément nécessaire pour appuyer, tout au long de l'année, la marque RENOVO et la visibilité des partenaires.

RENOV&O s'adresse aux particuliers et aux professionnels. Certaines cibles peuvent être privilégiés, à certain moment seulement, comme les primo-accédants, les « auto-rénovateurs », les copropriétés, les commerçants, les TPE et PME, etc.

Les cibles prioritaires de cet événement sont :

- Les familles avec parents en tranche active, propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs, en habitat individuel ou collectif ;
- Les familles monoparentales ;
- Les primo-accédants ;
- Les copropriétaires ;
- Les entreprises.

Du fait d'une cible, majoritairement, grand public, l'événement doit avoir lieu sur des temps favorables au plus grand nombre et non confidentiel.

1.3 Objet de l'Appel à Projet

Porté par la Direction Énergie de GPS&O, cet appel à Projet vise à établir une convention de partenariat de deux ans pour développer et animer le programme RENOV&O. Le partenaire sélectionné aura pour mission de concevoir, animer, coordonner et promouvoir des initiatives territoriales répondant aux objectifs suivants :

- *Actions concrètes et visibles* : mettre en œuvre des actions tangibles et accessibles au grand public pour partager et diffuser une culture de la transition énergétique de l'habitat.
- *Sensibilisation et accompagnement* : sensibiliser et accompagner les habitants et les entreprises dans des actions collectives, en veillant à l'inclusion de tous les publics.
- *Réduction de l'impact carbone* : diminuer l'empreinte carbone des modes de vie sur le territoire.

Pour l'édition 2025, les initiatives doivent impérativement se concentrer sur une ou plusieurs des sept thématiques suivantes, sélectionnées pour leur potentiel d'impact direct sur la transition énergétique :

- Rénovation énergétique efficace et durable de l'habitat
- Accompagnement à la rénovation de l'habitat des ménages précaires
- Économies d'énergie dans l'habitat et la mobilité
- Traitement de la qualité de l'air intérieur
- Économie circulaire dans le secteur du bâtiment
- Production d'énergie renouvelable
- Sobriété énergétique

Les animations et initiatives concernant notamment la mobilité, la réduction des déchets, l'alimentation durable, le climat, la biodiversité, et la nature en ville ne sont pas éligibles pour cet AAP. De plus, les dispositifs à portée trop limitée ou trop confidentielle ne seront pas privilégiés.

Pour 2025, il est attendu que l'événement de début d'été traite principalement de la production d'énergie et le confort d'été ; et celui de début d'hiver de l'efficacité et de la sobriété, de la rénovation des bâtiments.

A titre d'exemple, vous trouverez ci-dessous des exemples de dispositifs :

Economies d'énergies, Efficacité et Sobriété :

- Réaliser des commandes groupées entre consommateurs pour des équipements plus économes ;
- Distribuer ou prêter des kits à utiliser à la maison pour comprendre et réduire ses factures d'énergie (capteurs de température et d'humidité, wattmètres, etc.) ;
- Concevoir et organiser des animations/des expositions pour apprendre d'où vient l'énergie et comment l'économiser au quotidien (chauffage, électricité, numérique, etc.) ;
- Installer des "nudges" pour inciter les usagers d'un bâtiment à réduire les consommations d'énergie ou pour suivre leur consommation d'énergie ;

- Organiser des sessions de sensibilisation sur les gestes éco-responsables en matière d'énergie ;
- Proposer des ateliers de bricolage pour fabriquer des équipements économes en énergie (comme des coupe-veilles) ;
- Mettre en place des défis ou des concours entre les habitants pour encourager les économies d'énergie ;
- Créer des outils numériques ou des applications pour suivre sa consommation énergétique et recevoir des conseils personnalisés ;
- Organiser des séances de formation pour les enfants sur les enjeux énergétiques et les bonnes pratiques à adopter ;
- Mettre en place des partenariats avec des entreprises locales pour proposer des offres avantageuses sur des équipements économes en énergie.

Energies renouvelables.

- Développer des projets démonstrateurs de production d'énergie renouvelable (bois, solaire, ...) et les faire connaître ; concevoir / organiser des animations pour comprendre les énergies renouvelables et comment les développer ;
- Expliquer le fonctionnement des installations l'autoconsommation collective ;
- Expliquer et/ou accompagner les projets d'autoconsommation individuelle ;
- Inciter à l'investissement citoyen pour développer ces projets ; réaliser des achats groupés entre consommateurs ...

1.4 Les porteurs des dispositifs et animations

Le Partenaire devra cibler les porteurs des dispositifs éligibles suivants :

- Les porteurs de dispositifs associés à la stratégie de l'Etat comme l'ADEME ou l'ANAH ;
- Les associations à but non lucratif ;
- Les collectifs d'habitants résidant sur le territoire ;
- Les communes ;
- Les entreprises dans la condition d'être partenaire d'un des dispositifs présents pendant l'événement ;
- Les établissements d'enseignement.

Les porteurs de projet devront disposer et justifier d'une capacité financière à mener à bien le projet.

Plusieurs partenaires sont absolument nécessaires, dans le principe, et seront à mobiliser au plus tôt comme l'ADIL78, le CAUE, la FFB, la CAPEB, Enedis, GRDF,...

Le dispositif France Rénov' apportera également des animations déjà financées, mais à calibrer selon l'événement défini, dans le cadre d'une convention avec GPS&O.

1.5 Attendus de l'Appel à Projet.

Pour répondre à cet AAP, le candidat doit avoir une expérience avérée dans la gestion d'événements sur un territoire élargi, dans la communication et, si possible, sur les thématiques de l'événementiel.

Les attendus de principe sont :

- Expérience en organisation d'événements : le partenaire doit avoir une expérience avérée dans l'organisation d'événements de taille et de nature similaires à celui proposé dans le cadre de l'AAP.
- Gestion de projet : le partenaire doit être capable de gérer un projet complexe, de planifier les différentes étapes, de respecter les délais et le budget, et de coordonner les différents intervenants.
- Connaissance du territoire : le partenaire doit avoir une connaissance approfondie du territoire concerné, de ses acteurs et de ses enjeux.
- Compétences en communication et marketing : il doit être capable de promouvoir l'événement auprès du public cible et des partenaires potentiels, ainsi que de gérer les relations avec les médias.

- Compétences en gestion financière : il doit être capable de gérer le budget de l'événement, de rechercher des financements et de rendre compte de l'utilisation des fonds.
- Compétences en développement durable : il doit être capable de prendre en compte les enjeux environnementaux et sociaux dans l'organisation de l'événement et de mettre en place des mesures pour minimiser son impact sur l'environnement.
- Compétences en transition énergétique, énergies renouvelables, rénovation immobilière.

L'organisation du processus sera formalisée par la signature d'une convention de partenariat dont les termes seront librement négociés entre le prestataire retenu et la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, sur la base des prescriptions minimales inscrites dans le présent document et de la proposition initiale du prestataire retenu. Des objectifs seront déterminés au regard du projet et des moyens mis en œuvre.

1.6 Format de l'événement

Le format de l'événement doit être proposé par le candidat à cet AAP. Les propositions peuvent inclure plusieurs typologies d'animations. Pour aiguiller, voici quelques exemples possibles :

- Stands type salon ou forum pour présenter des initiatives et des solutions.
- Tables rondes pour permettre aux habitants d'échanger avec des experts sur leurs questions.
- Conférences courtes : sessions de 30 minutes de présentation suivies de 30 minutes de questions-réponses pour fournir des informations précises et concises.
- Zones de démonstration pour montrer des technologies ou des méthodes en action.
- Village des énergies, espace dédié à la découverte des énergies renouvelables et des technologies vertes.
- Ateliers, séances interactives pour apprendre et expérimenter.
- Expositions pour présenter des projets et des innovations.
- Spectacles pour sensibiliser de manière ludique et engageante.
- Visites de site pour montrer des exemples concrets de projets réussis.
- Jeux et activités ludiques pour sensibiliser le public de manière interactive.
- Rencontres et débats.
- Toutes les propositions innovantes et créatives sont encouragées.

Les animations seront évaluées sur la base des critères suivants :

- *Adéquation avec les besoins et attentes du public visé.*
- *Originalité et qualité des contenus* : démarche innovante, qualité des contenus, crédibilité du budget prévisionnel et du plan de financement, et calendrier de réalisation.
- *Expertise technique* : qualité technique et expérience avérée dans les domaines de l'énergie et de la rénovation.
- *Complémentarité et qualité des compétences réunies pour le projet.*
- *Retombées économiques, culturelles et technologiques* : activités créées, innovations ou expérimentations possibles, gains de productivité, diversification des activités, transfert de compétences, et développement de nouveaux modes opératoires en lien avec les nouveaux usages et pratiques culturelles.

Tout projet déposé doit respecter les principes d'inclusion, d'accessibilité, de diversité, de lutte contre les discriminations et d'égalité homme/femme.

Le principe de gratuité est essentiel pour l'événement RENOV&O. L'objectif est de promouvoir les acteurs du territoire et de fournir des informations gratuites aux habitants. L'événement ainsi que l'accès aux lieux doivent être gratuits. Ni les habitants, ni les entreprises ou les collectivités du territoire ne doivent engager de frais, directs

ou indirects, pendant l'événement. Aucun démarchage commercial engageant des achats ne sera permis dans le cadre de cette convention et de cet événement.

1.7 Financement du projet

GPS&O associe à cet AAP un budget annuel de 20 000€ HT, qui couvre :

- Frais de gestion, de communication et d'organisation de l'événement pour le partenaire.
- Financement d'animations et de partenaires spécifiques.

Le partenaire devra proposer un budget détaillé et équilibré.

Les dépenses éligibles incluent :

- Achats d'équipements ou de matériel
- Investissements
- Frais de fonctionnement
- Études ou services extérieurs

GPS&O pourra, en fonction des demandes et de la disponibilité de son parc, mettre à disposition gratuitement certains matériels spécifiques à l'événementiel ou espaces.

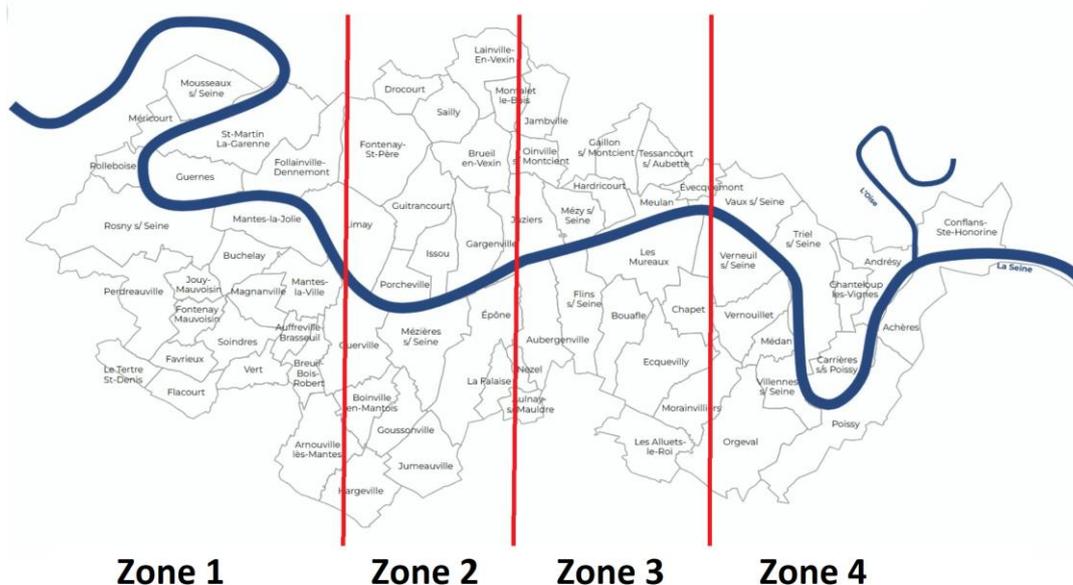
1.8 Durée du partenariat

Le présent Appel à Projet engage le partenaire à porter l'événement sur une durée de deux ans, de 2025 à 2026. La non-réalisation des objectifs annuels fixés dans le cadre de la convention peut entraîner l'interruption de celle-ci.

1.9 Périmètre géographique

Les animations de l'événement RENOV&O doit être réalisé, au strict minimum, sur deux communes différentes et non contigus de la Communauté urbaine (voir Zone ci-dessous) sauf si le projet se déroule sur 3 zones et plus. L'objectif est de pouvoir toucher le plus d'habitants et réduire les temps de trajet des habitants pour bénéficier de l'information sur le territoire. De cette façon et pour exemple, le projet pourrait ainsi être réalisé sur :

- Exemple 1 : Rosny (zone 1) et Ecquevilly (Zone 2) ou Achères (Zone 4))
- Exemple 2 Porcheville (Zone 2) et Triel-sur-Seine (Zone 4)
- Exemple 3 Mantes-la-Ville (zone 1), Epône (zone 2) et Vernouillet (Zone 4) -> 3 zones et plus
- Mais ne pourra être : Epône (Zone 2) et Les Mureaux (Zone 3) -> les zones sont contiguës et seulement 2 communes.



1.10 Rôle du partenaire

Le partenaire s'engage à présenter, dans sa réponse à la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, les compétences et dispositifs, déjà mis en place à destination du grand public.

Il s'engage également à présenter un projet cohérent d'animation et d'organisation de RENOVO.

Le partenaire aura pour mission de :

1.10.1 Communication

- *Fournir une information claire et de qualité*
- *Partage d'expérience*
- *Respect de l'identité visuelle* : identifier clairement l'événement comme étant celui de GPS&O, respecter la charte graphique et l'identité visuelle de l'événement. L'événement peut être référencé sur d'autres sites Internet, de préférence par un lien pointant vers l'événement sur le site de la Communauté Urbaine.
- *Communication multicanaux* : prévoir une communication diversifiée incluant des supports d'information papiers et virtuels, des relais médias, et des réseaux sociaux. Il est attendu une couverture médiatique suffisante et adaptée.
- *Transmission des éléments de communication* : fournir à GPS&O, avant le 15 février pour les événements de mai/juin et avant le 15 septembre pour les événements de novembre, les éléments de présentation et de réalisation du projet pour une diffusion sur ses supports web et print, ou à l'occasion de colloques et conférences.

1.10.2 Prestation

- Proposer un événement vivant et attractif, riche en interlocuteurs et intéressant pour les habitants.
- Assurer une bonne représentation territoriale pour garantir l'accessibilité de l'événement et réduire les temps de trajet des visiteurs.
- Respecter les dates de l'événement RENOVO et proposer des accompagnements pour les habitants de GPS&O. Les dispositifs proposés peuvent être nationaux, régionaux, départementaux ou locaux.
- Garantir la gratuité des animations pour les habitants, en offrant des informations neutres et de qualité.

1.10.3 Service aux habitants

- Proposer des animations utiles, pédagogiques et constructives favorisant la compréhension des enjeux de la transition énergétique, en particulier la rénovation des bâtiments.
- Faciliter la mise en relation des habitants avec les partenaires.
- Réaliser un questionnaire de satisfaction sur l'événement et les prestations, à remettre dans les huit jours suivant la fin de l'événement. Les objectifs du questionnaire incluent :
 - Améliorer l'événement et les animations.
 - Mesurer la satisfaction des porteurs de projet.
 - Évaluer l'intérêt du public.

1.10.4 Comptabilité

- Fournir à GPS&O un état récapitulatif, daté et signé, des dépenses engagées et détaillées, par le responsable habilité.

1.11 Rôle de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise

La Communauté urbaine devra :

- Échanger avec le partenaire sur la forme et le fond des dispositifs d'information et de communication avant toute diffusion ;
- Mettre à disposition un lieu pour accueillir les dispositifs et animations ;
- Mettre à disposition du partenaire les supports de communication institutionnelle dans la limite de l'impact de ladite communication ;
- Valoriser les projets soutenus.

Article 2 Renseignements et documents à fournir à l'appui de la candidature

Les dossiers des candidats devront obligatoirement comporter :

1/ Dossier de présentation du projet du candidat incluant une explication des dispositifs, actions et animations en lien avec la thématique que porte le candidat (pensez à ajouter des éléments visuels et textuels utiles à la compréhension du projet) ;

2/ Description de l'organisation et la coordination du candidat, les moyens humains mis en œuvre, et matériels affectés à l'événement ;

- Méthodologie, outils et modalités de communication ;
 - Description
 - Informations pratiques
 - Production
 - Événements liés
 - Liste des services apportés aux particuliers ;
 - Liste des besoins techniques ;
- Curriculum vitae de l'ensemble des personnes réunies autour du projet

3/ Description des qualifications et expériences notables au cours des trois dernières années

4/ Attestation d'assurance en responsabilité civile en cours de validité

5/ Attestation de régularité fiscale et sociale

6/ Attestation sur l'honneur certifiant que le candidat a satisfait aux obligations des articles L5212-5, L5214-1 et L5212-9 à L5212-11 du code du travail pour les entreprises de plus de 20 salariés

Adresse auprès de laquelle les renseignements peuvent être obtenus :

AAP RENOV&O 2025

Aucune information relative à cet appel à candidature ne sera donnée par téléphone.

Article 3 Jugement et délai de validité des candidatures

Les propositions seront jugées au regard des critères suivants avec leur pondération :

- Pertinence et complétude de la méthodologie et du message de transition énergétique : 30 points
- Qualité et complétude des outils d'information et de communication à destination des habitants et entreprises : 20 points
- Qualité et procédé de l'accompagnement 20 points
- Qualité et pertinences de l'expérience : 20 points
- Cohérence de la proposition : 10 points

Article 4 Transmission des candidatures

Les candidatures devront être déposées à energies@gpseo.fr

AU PLUS TARD LE 14 février 2025 à 17h00.

Article 5 Prescriptions minimales de la proposition

- Durée du partenariat : 2025-2026
- Les actions du partenaire devront respecter les éventuelles règles de sécurité ou les mesures sanitaires en vigueur.
- Le partenaire doit désigner un référent dédié en précisant ses fonctions et ses coordonnées.

Article 6 Déroulé de la procédure

Publication de l'appel à Projet : 2 janvier 2025

- Communication de l'offre par le candidat jusqu'au 14 février 2025 minuit
- Evaluation et sélection du candidat retenu jusqu'au 18 février 2025
- Information aux candidats non retenus le 21 février 2025
- Convention de partenariat préparée : mars 2025
- Evènement RENOV&O : mai-juin et novembre 2025

Seuls seront examinés les dossiers complets au moment de la session en cours. GPS&O se réserve le droit à tout moment de suspendre ou interrompre momentanément ou définitivement l'AAP sans préavis ni formalités. GPS&O ne pourra voir sa responsabilité engagée de ce fait par quiconque.